

CONDUIRE UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE



CENTRE DE
CRÉATION DE
SOCIÉTÉS

CERTIFIANTE - 3 jours

Formatrice : Fanny MALTESE

☎ 07 70 16 23 81

✉ f.maltese@ccs-legal.fr

Public concerné : Tout public ayant un projet de création d'entreprise.

Pré-requis : Maîtrise les outils bureautiques. Aisance rédactionnelle et traitement de données chiffrées. Disposer d'un ordinateur et d'une connexion haut débit.

Admission : Un entretien de positionnement réalisé en amont de la formation pour mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs de création ou de reprise d'entreprise du stagiaire.

Durée : 3 jours - 21 heures

Horaires formation : 9h à 13h00 – 14h00 à 17h00 - 1 à 8 personnes/session en présentiel

Tarif : 1 750€ TTC avec certification

Délais accès formation : 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation. CPF - 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation. OPCO - 4 semaines ouvrables avant le démarrage de la formation.

Accessibilité handicapé : Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation adaptée selon entretien individuel préalable. Référent handicap : Jennifer Boukais - 06 15 75 51 51

Certification : La formation mène à la certification visé RS7004 enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 31/01/2025 intitulée "Conduire un projet de création d'entreprise" et détenue par CréActifs <https://www.francecompétences.fr/recherche/rs/7004/>

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Vérifier la cohérence du projet de création d'entreprise en mesurant l'adéquation des compétences, des ambitions et des contraintes personnelles
- Réaliser des études quantitatives et qualitatives du marché ciblé
- Elaborer le Business Model du projet de création d'entreprise
- Choisir la forme juridique la plus adaptée au projet de création d'entreprise
- Evaluer la rentabilité financière du projet de création d'entreprise
- Analyser les différents dispositifs financiers et aides possibles à la création d'entreprise
- Elaborer un argumentaire de présentation du projet de création d'entreprise
- Réaliser les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise

L'organisme de formation s'assurera que :

L'apprenant aura acquis les compétences liées à l'exercice de sa fonction de chef d'entreprise à l'aide :

- d'évaluations formatives et sommatives
- d'accompagnements mis en place entre l'organisme et l'apprenant
- d'un suivi post formation jusqu'à 6 mois selon les besoins de l'apprenant et de son développement
- de la création ou de la reprise de l'entreprise et à la pérennisation de son activité (art. D.6323-7 du code du travail)
- un entretien de positionnement établi au préalable avec l'apprenant (avec une attestation sur l'honneur à compléter).

PROGRAMME

VÉRIFIER LA FAISABILITÉ DE MON PROJET

- Diagnostiquer l'adéquation avec votre projet
- Identifier vos compétences entrepreneuriales
- Identifier vos objectifs, vos contraintes, motivations, atouts et ressources
- Auto-évaluer et diagnostiquer la faisabilité de son projet

ÉTUDE COMMERCIALE

- Définir votre cible client et votre positionnement, création de votre personæ
- Identifier et analyser vos concurrents puis comparer votre offre et votre plus-value
- Analyser les besoins du marché et son environnement avec méthodes quantitatives et qualitatives
- Définir votre offre et créer votre pitch de présentation du projet
- Structurer son argumentaire commercial
- Mettre en avant les bénéfices de son offre

MONTER MON PROJET

- Conduire et suivre les étapes nécessaires au montage de votre projet
- Élaborer votre étude de marché étape par étape
- Construire votre plan d'actions et étude commerciale
- Identifier les activités clés, partenaires, et sources de revenus.
- Se sensibiliser et adapter son offre face à un public en situation de handicap.
- Rédaction d'un dossier de présentation détaillé.
- Faire la présentation orale de l'ensemble de son projet
- Préparer son organisation aux démarches d'immatriculation de son entreprise
- Planifier les étapes chronologiques à mettre en oeuvre pour sa création

CHOISIR MON STATUT - ÉTUDE JURIDIQUE (RÉGIME FISCAL ET SOCIAL)

- Reconnaître le fonctionnement et la différence entre tous les statuts juridiques
- Comparer et choisir son statut juridique le mieux adapté à sa situation
- Évaluer les différences fiscales et sociales et leurs impacts
- Identifier les contraintes spécifiques de votre statut juridique
- Respecter les obligations administratives, commerciales et financières

ÉTUDE FINANCIÈRE

- Établir son plan financier incluant ses coûts, son chiffre d'affaires prévisionnel et son bénéfice.
- Évaluer la rentabilité financière de son projet.
- Analyser les différents dispositifs financiers et aides disponibles.
- Etudier la mise en oeuvre des dispositifs et son éligibilité

Module complémentaire en option hors CPF (14h)

COMMENT SE CRÉER ET DÉCLARER

- Définir son plan d'action commercial
- Définir ses objectifs opérationnels
- Créer une facture conforme
- Suivre sa trésorerie au quotidien
- Réaliser une déclaration de chiffre d'affaires conforme à l'Urssaf
- Visualiser comment remplir la déclaration CFE
- Visualiser comment remplir son actualisation France Travail
- Préparation à la soutenance orale

DÉFINIR MA COMMUNICATION

- Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux adaptés.
- Choisir des canaux pertinents
- Développer une stratégie de communication digitale
- Construire son calendrier éditorial

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Animation participative pour favoriser l'assimilation des informations
- Méthode basée sur l'expérimentation pour favoriser l'ancrage des acquis
- Mises en situation tout au long de la formation
- Support de formation type Power Point
- Exercices ludiques avec débriefings constructifs et bienveillants

POINTS FORTS :

- Ateliers collectifs et individuels animés par une formatrice ayant une certification de formateur et plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise avec utilisation de techniques d'animations et de supports pédagogiques variés tels que jeu de rôle, quiz, étude de cas, fiches pratiques, guides, outils numériques
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Suivi à un mois du plan d'actions personnalisé par e-mail pour valider la création ou la reprise d'entreprise (recueil du numéro de Siren)

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Durant la formation

Le stagiaire s'entraîne par des études de cas et mises en situations, la vérification des acquis se fait à l'aide de QCM et check liste de savoir-faire.

En fin de formation

Il sera proposé au stagiaire de compléter un questionnaire de satisfaction.

Nature de la sanction

Pour obtenir la certification l'apprenant devra faire une mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'entreprise avec remise d'un rapport écrit et soutenance orale.

MODALITES CERTIFICATIVES :

La formation dispensée sera sanctionnée, à son issue, par un certificat de compétences suite à une mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'entreprise avec remise d'un rapport écrit et soutenance orale.

QUALITES DES FORMATEURS :

Nos formateurs sont tous des professionnels reconnus et certifiés dans leurs activités. Ils disposent de parcours professionnels et de diplômes leur permettant d'être des experts dans leurs domaines.

Formatrice : Fanny Maltese, Formatrice et conseillère en gestion d'entreprise et plus de 15 ans d'expérience en entrepreneuriat.